

Réf: Dossier N° 148267

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « DIEUDONNE CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « D C S »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
GESTOCI, Lot 2666, Ilot 241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2022, et enregistrés au CEPICI le 05/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIEUDONNE CONSTRUCTION ET SERVICES » en abrégé « D C S »

Objet : CONSTRUCTION EN BATIMENT, RENOVATION, REHABILITATION, AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE BATIMENT, VENTE DE MOBILIER DE BUREAU, VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE, FOURNITURES DE BUREAU, ENTRETIENS D'ESPACE VERT, DIVERS. La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
GESTOCI, Lot 2666, Ilot 241

Dirigeant(s) : M OUATTARA YAO DIEUDONNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09308 du 10/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°51522/GTCA/RC/2022 du 10/10/2022

